



JUIN  
2022

# De la rhétorique du gagnant-gagnant à la réalité : l'exemple de l'asymétrie des relations sino-camerounaises



Centre Afrique  
subsaharienne

---

Hilaire de Prince POKAM

L’Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d’information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l’Ifri est une association reconnue d’utilité publique (loi de 1901). Il n’est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

L’Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l’échelle internationale.

Les opinions exprimées dans ce texte n’engagent que la responsabilité de l’auteur.

ISBN : 979-10-373-0555-8

© Tous droits réservés, Ifri, 2022

Couverture : © Sebzzz/Flickr

### **Comment citer cette publication :**

Hilaire de Prince Pokam, « De la rhétorique du gagnant-gagnant à la réalité : l’exemple de l’asymétrie des relations sino-camerounaises », *Notes de l’Ifri*, Ifri, juin 2022.

### **Ifri**

27 rue de la Procession 75740 Paris Cedex 15 – FRANCE

Tél. : +33 (0)1 40 61 60 00 – Fax : +33 (0)1 40 61 60 60

E-mail : [accueil@ifri.org](mailto:accueil@ifri.org)

**Site internet :** [ifri.org](http://ifri.org)

# Auteur

**Hilaire de Prince Pokam** est docteur en science politique de l'université Paris Nanterre. Il est professeur de relations internationales à l'université de Dschang (Cameroun). Il est membre de plusieurs sociétés savantes telles que l'Association internationale de science politique (AISP), l'Association suisse de science politique (ASSP), l'Association française de science politique (AFSP), le Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (Codesria) et le Réseau africain des jeunes chercheurs (RAJEC). Ses recherches actuelles portent sur les relations entre Chine et Afrique ainsi que la Chine dans les relations internationales post-guerre froide.

# Résumé

À rebours de la rhétorique sur le partenariat gagnant-gagnant, cette étude vise à identifier les gagnants et les perdants des relations sino-camerounaises. En mobilisant différents acteurs et en s'étendant à de nombreux secteurs, celles-ci ont abouti à l'émergence de « meilleurs gagnants », de gagnants et de « meilleurs perdants » du jeu relationnel sino-camerounais et démontrent sa nature asymétrique. Bénéficiant des ressources et des stratégies déployées par l'État central chinois, les acteurs chinois sont les « meilleurs gagnants ». À l'inverse, des acteurs camerounais sont perdants en raison de l'absence d'une stratégie d'ensemble orchestrée et impulsée par leurs autorités. Les relations sino-camerounaises ne pourraient être véritablement « gagnant-gagnant » qu'à deux conditions. D'une part, les acteurs camerounais et surtout l'État doivent établir des objectifs clairs et précis, et d'autre part, l'État doit prendre en compte la participation effective d'autres acteurs nationaux, qui sont très souvent négligés dans les processus de décision.

# Abstract

In contrast to the rhetoric of win-win partnerships, this study aims to identify the winners and losers of Sino-Cameroonian relations. By mobilizing different actors and extending to many sectors, these relations have led to the emergence of "best winners", winners and "best losers" in the asymmetric relational game between China and Cameroon, and demonstrate its asymmetric nature. Benefiting from the resources and strategies deployed by the Chinese central state, Chinese actors are the "best winners". Conversely, the lack of an overall strategy orchestrated by Cameroonian authorities explains why Cameroonian actors are the losers in this relationship. Sino-Cameroonian relations can only truly be "win-win" under two conditions. On the one hand, Cameroonian actors and especially the state must establish clear and precise objectives, and on the other hand, the state must take into account the effective participation of other national actors, who are very often neglected in the decision-making process.

# Sommaire

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>6</b>
<b>LES GRANDS GAGNANTS DES RELATIONS SINO-CAMEROUNAISES..</b>	<b>8</b>
<b>Les acteurs chinois, « meilleurs gagnants ».....</b>	<b>8</b>
<b>Des gagnants camerounais : un pacte d'élites.....</b>	<b>12</b>
<b>LES DOMMAGES COLLATÉRAUX DU PACTE ENTRE ÉLITES :</b>	
<b>LES PERDANTS DE LA RELATION SINO-CAMEROUNAISES.....</b>	<b>19</b>
<b>L'État camerounais, victime de la diplomatie de la dette.....</b>	<b>19</b>
<b>Les entreprises et employés locaux face à la concurrence chinoise ..</b>	<b>21</b>
<b>Des groupes sociaux spécifiques .....</b>	<b>23</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>27</b>

# Introduction

Depuis la Conférence afro-asiatique de Bandung, en avril 1955, la Chine de Mao Zedong soutenait fermement l'Union des populations du Cameroun (UPC), un parti politique qui revendiquait, par les armes, l'indépendance du Cameroun. À la suite de l'indépendance du Cameroun, ce soutien chinois à l'UPC a terni les relations entre les deux pays. L'écrasement du « dernier front » de l'UPC pro-chinoise et l'arrestation de son leader ouvrirent la voie à l'établissement des relations diplomatiques le 26 mars 1971. En 1973, le chef de l'État camerounais, Ahmadou Ahidjo, effectua une visite en Chine après avoir reconnu le régime de Pékin deux ans auparavant. Avec l'actuel président Paul Biya, les relations entre les deux pays se sont intensifiées. La fréquence des visites de haut niveau s'est accélérée. En 39 ans de pouvoir, le dirigeant camerounais s'est rendu en Chine à six reprises, sa dernière visite ayant eu lieu en septembre 2018. De hauts officiels chinois lui ont rendu la politesse. Les anciens Premiers ministres, Li Peng et Zhu Rongji, ont visité le Cameroun respectivement en mai 1997 et en août 2002. Les relations se sont consolidées entre les deux pays à tel point qu'en fin janvier 2007, le président chinois Hu Jintao a commencé sa tournée africaine par Yaoundé. Ces relations de haut niveau ont conduit à la signature de nombreux accords de coopération et à de nombreuses réalisations d'infrastructures publiques<sup>1</sup>.

Le gouvernement camerounais, qui cherche à diversifier ses partenaires économiques, a entrepris de s'orienter vers les pays émergents, afin de répondre aux ambitions présidentielles de faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035. En ce sens, la Chine s'impose comme le modèle à suivre pour atteindre cet objectif. L'approfondissement des relations entre la Chine et le Cameroun est aussi le résultat d'une volonté de la Chine d'accroître sa présence diplomatico-stratégique et économique en raison de multiples enjeux que résume Guy Gweth en ces termes :

« Situé au fond du golfe de Guinée, le Cameroun intéresse l'empire du Milieu, tant par son histoire, sa stabilité politique, la sociologie de sa population, son poids économique, ses terres arables, les richesses de son sous-sol, et son hospitalité, que par sa situation géostratégique et sa posture diplomatique.<sup>2</sup> »

Dans les deux pays, ces relations mobilisent des acteurs publics et des acteurs privés et construisent ainsi « la puissance par les réseaux au

---

1. « Coopération Chine-Cameroun : on n'arrête pas la dynamique », *Cameroun Tribune*, disponible sur : [www.cameroun-tribune.cm](http://www.cameroun-tribune.cm).

2. G. Gweth, « La stratégie de puissance chinoise en Afrique vue du Cameroun », disponible sur : [www.bolyabaenga.org](http://www.bolyabaenga.org).

XXI<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup> ». Elles concernent de nombreux domaines (politique, économique, commercial, culturel, éducatif, agricole, minier, forestier et sanitaire) à tel point que la Chine est le deuxième client du Cameroun (11,4 % des exportations) et son premier fournisseur (16,7 % des importations)<sup>4</sup>.

Cette étude interroge la rhétorique officielle du « gagnant-gagnant »<sup>5</sup>, qui implique des avantages mutuels pour chacun des partenaires. Elle identifie les gagnants et les perdants de ces relations pour mieux comprendre leurs logiques, leurs enjeux ainsi que leurs effets pour les deux pays. Et ce, dans un contexte où « à l'extérieur des frontières, l'acteur Chine est de plus en plus multiple, complexe et divers, représenté par ses ambassades, ses entreprises d'État nationales et provinciales, un plus grand nombre de sociétés privées et une masse croissante de migrants, principalement économiques, qui y cherchent une vie meilleure<sup>6</sup> ».

---

3. V. Adoumié, *Géopolitique du monde contemporain*, Paris, Hachette, 2014, p. 102.

4. « République du Cameroun », Fiches repères économiques pays, p. 51.

5. En décrivant son partenariat comme « gagnant-gagnant », le gouvernement chinois présente sa coopération comme dépourvue de toute intention mercantile ou d'exploitation. Cette coopération permettrait à chacun des partenaires d'escompter des avantages réciproques.

6. J.-P. Cabestan, *La politique internationale de la Chine. Entre intégration et volonté de puissance*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2015, p. 565.

# Les grands gagnants des relations sino-camerounaises

Si les acteurs chinois apparaissent comme les « meilleurs gagnants » de cette relation, certains acteurs camerounais en ont largement bénéficié. Ces gains sont d'importance variables et servent des intérêts stratégiques variés.

## Les acteurs chinois, « meilleurs gagnants »

Les acteurs chinois qui peuvent être considérés comme les « meilleurs gagnants » sont d'abord et surtout l'État chinois, ensuite les entreprises, enfin les travailleurs migrants.

### ***L'État chinois : le grand gagnant diplomatique et économique***

Sur la scène internationale, l'État chinois se comporte en « État protecteur, voire entrepreneur<sup>7</sup> ». Ainsi, « dans leurs actions extérieures, les acteurs politiques et économiques chinois font preuve d'une cohérence stratégique et d'une cohésion que devraient leur envier leurs concurrents européens. Les divers industriels qui opèrent à l'étranger, qu'il s'agisse des sociétés d'État ou des entrepreneurs privés, peuvent compter sur le soutien sans faille de leurs hommes politiques. Les intérêts sont convergents<sup>8</sup> ».

### **Une relation conditionnée à un soutien diplomatique**

L'aide de la Chine au Cameroun est en partie conditionnée à son soutien diplomatique sur une série de dossiers internationaux. En 1971, la Chine a sollicité le vote de 25 pays africains parmi lesquels le Cameroun pour obtenir son siège permanent à l'Organisation des Nations unies (ONU) en lieu et place de Taïwan. Grâce à cette convergence de vues, le Cameroun ne reconnaît pas Taïwan. Le groupe des pays africains alliés à la République Populaire de Chine a permis à cette dernière, à treize reprises,

---

7. S. Delannoy, « 3. L'émergence grâce à la mondialisation : Les stratégies des futurs géants », in S. Delannoy, *Géopolitique des pays émergents : Ils changent le monde*, Presses universitaires de France, 2012, disponible sur : [www.cairn.info](http://www.cairn.info).

8. J. Jolly, *Les Chinois à la conquête de l'Afrique*, Paris, Pygmalion, 2011, p. 83.

de s'opposer à l'entrée de Taïwan à l'ONU<sup>9</sup>. La « *One China Policy* », à laquelle continue d'adhérer le Cameroun et d'autres pays africains, est un « principe cardinal de la politique étrangère de Pékin et condition sine qua non de relations diplomatiques<sup>10</sup> ». Le 1<sup>er</sup> juillet 2020 à Genève lors de la 44<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, 46 pays ont signé une lettre officielle de soutien à la politique chinoise relative aux Ouïghours, parmi lesquels le Cameroun<sup>11</sup>. Actuellement, la Chine peut compter sur des voix africaines, dont celle du Cameroun, pour refuser à l'Inde et au Japon le statut de membres permanents du Conseil de Sécurité.

### **Des gains économiques multisectoriels**

Selon le dernier recensement de l'Institut national de la statistique en 2018, 172 entreprises chinoises étaient installées au Cameroun<sup>12</sup>, faisant de la Chine le pays ayant le plus d'entreprises implantées. Les entreprises de construction (souvent publiques) sont le fer de lance de cette offensive économique<sup>13</sup>. Comme des responsables chinois l'expliquent, la pénétration du marché camerounais par ces entreprises est due à la fois à leur forte compétitivité-coût et aux financements à taux avantageux offerts par des banques chinoises. Ainsi, en ce qui concerne la construction du port en eau profonde de Kribi, Xu Huanjiang, directeur général du centre de gestion pour la région d'Afrique centrale de la China Harbour Engineering (CHEC), explique comment sa société a pu damer le pion aux concurrents occidentaux :

« Les raisons sont nombreuses, mais la plus importante est celle du financement. Autrefois, tous les espoirs du Cameroun reposaient sur l'Europe et la France, mais ces dernières décennies, les Français ne les y ont pas aidés. La France a une agence de développement (Agence Française de Développement), mais en Afrique, elle n'a aidé qu'un peu, essentiellement pour de petits projets, les autres projets reposent sur l'investissement des entreprises.<sup>14</sup> »

Il indique que sa société a obtenu la construction du port de Kribi grâce aux prêts bonifiés de l'Exim Bank, avec un faible taux de 2 %. Avec ces prêts bonifiés, « le gouvernement veut soutenir les projets de

9. E. Nguyen, *Les relations Chine-Afrique*, Studyrama perspectives, 2009.

10. J.-M. Holtzinger, « La Chine et son environnement stratégique », in J.-M. Holtzinger (dir.), *La Chine, puissance déconcertante*, *Revue Défense Nationale*, 2011, p.15, disponible sur : [www.defnat.com](http://www.defnat.com).

11. « Ouïghours : des pays musulmans, dont la Palestine, soutiennent-ils la politique de la Chine ? », *Libération*, disponible sur : [www.liberation.fr/](http://www.liberation.fr/).

12. « La Chine, premier partenaire économique du Cameroun, est également son premier créancier », DG Trésor, disponible sur : [www.tresor.economie.gouv.fr](http://www.tresor.economie.gouv.fr).

13. On peut notamment citer China National Electric Engineering Corporation pour les barrages, China National Machinery and Equipment et Tianyuan Construction Group pour les stades, Sinohydro Corporation Limited, China Harbour Engineering Company, China Road and Bridge Corporation et China First Highway Engineering.

14. X. Huanjiang, « Le Cameroun est le plus grand bénéficiaire de la coopération pour développer un marché tiers », *L'Observateur Economique du XXI<sup>e</sup> siècle*, 28 mars 2017.

construction afin de promouvoir la fabrication en Chine d'équipements et les exportations matérielles<sup>15</sup> ». En outre bien avant de gagner ce marché de construction du port de Kribi, la CHEC avait tout d'abord effectué une étude technique gratuite sur ce projet<sup>16</sup>.

La politique de prêts menée par l'Exim Bank a joué un grand rôle dans l'expansion rapide des entreprises de construction chinoises au Cameroun. Outre le port en eau profonde de Kribi qui a bénéficié d'un prêt bonifié de 497 millions de dollars pour la phase I et de 794 millions de dollars pour la phase II, la première partie de l'autoroute Yaoundé-Douala a été financée par un prêt préférentiel de 316 milliards de FCFA (environ 567 millions de dollars). L'Exim Bank a également financé : un réseau de transmission de 3 200 kilomètres (km) de fibre optique à hauteur de 85 % (sur un coût total de 61,23 millions de dollars<sup>17</sup>) ; le projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et de ses environs à partir du fleuve Sanaga (estimé à 399 milliards de FCFA (environ 704 millions de dollars) et cofinancé par EximBank à 85 %) ; et le stade omnisports de Bafoussam construit grâce à un prêt préférentiel d'un montant de 190 millions de yuans (environ 9,1 milliards de FCFA et 30 millions de dollars).

Si les travaux publics sont le fer de lance de la présence économique chinoise, celle-ci ne néglige aucun secteur. Ainsi, Huawei et ZTE sont présents sur le marché des télécommunications et des entreprises publiques chinoises investissent dans l'agriculture. Sur la quarantaine de sociétés/concessionnaires agro-industriels ayant ou sollicitant des concessions foncières, deux investisseurs chinois ont acquis des concessions pour un total de 115 000 hectares :

- L'entreprise publique chinoise Sinochem, à travers la GMG International Cameroon. Elle possède la majeure partie des actions de deux filiales - Hevecam S.A. (90 %) et Sud Cameroun Hévéa S.A. (80 %). Elle occupe une superficie totale estimée à 105 000 hectares, destinée à la culture de l'hévéa<sup>18</sup> ;
- La joint-venture sino-camerounaise, Sino Cam Iko. Elle devrait exploiter 10 000 hectares de terres forestières pour la culture du riz, de manioc, de maïs et d'autres produits agricoles sur trois sites différents<sup>19</sup>.

---

15. *Ibid.*

16. *Ibid.*

17. 30,6 milliards de FCFA, soit environ 55 millions de dollars.

18. « Hévecam va créer plus de 8 000 emplois supplémentaires grâce à son projet d'extension », *Investir au Cameroun*, disponible sur : [www.investiraucameroun.com](http://www.investiraucameroun.com).

19. 2000 ha à Nanga-Eboko (170 km de Yaoundé) ; 4000 ha à Ndjoré (100 km de Yaoundé) ; et une autre de 4000 ha à Santchou (dans la région de l'Ouest).

## **Une opportunité pour des travailleurs chinois**

Le déploiement des relations sino-camerounaises engendre une immigration de travailleurs chinois au Cameroun. En 2019, il y avait environ 6 000 Chinois résidant au Cameroun<sup>20</sup>. Ceux-ci appartiennent à cinq catégories : les commerçants, les employés des entreprises chinoises, les médecins, les pêcheurs et agriculteurs. Pour les migrants chinois, l'Afrique constitue une sorte de nouvel eldorado, une terre vierge, pleine de promesses<sup>21</sup> et une opportunité de reclassement à des travailleurs confrontés aux tensions sur le marché du travail chinois.

Le développement des relations économiques sino-camerounaises s'accompagne d'abord de l'installation d'entreprises et de travailleurs chinois sur le sol camerounais. Cette « exportation de main-d'œuvre »<sup>22</sup> provoque ensuite l'arrivée de commerçants chinois. Cette migration se compose non seulement d'une main-d'œuvre encadrée par des entreprises chinoises, mais aussi initiée par des individus et des familles participant au même mouvement - le premier créant un contexte particulièrement favorable au second. Il arrive même qu'à l'issue de leurs contrats dans le bâtiment ou les travaux publics, des ingénieurs et des ouvriers obtiennent le droit de rester sur place et ouvrent une boutique dans la perspective d'une reconversion professionnelle. De même, certains médecins chinois venus dans le cadre de la coopération médicale institutionnelle ont décidé de s'installer au Cameroun dans le secteur privé à l'issue de leur mission. Ensuite, la Chine facilite l'entrée de ses ressortissants au Cameroun. Les accords entre Yaoundé et Pékin, négociés au cours de sa visite par le président chinois en 2007, prévoient que les Chinois sont désormais les seuls étrangers à bénéficier d'un droit de séjour d'un an et demi au Cameroun sans contrat de travail.

## ***Les acteurs non étatiques chinois qui bénéficient du soutien de l'État central***

Plusieurs acteurs non étatiques chinois (entrepreneurs, commerçants) participent également aux relations sino-camerounaises et incarnent ce que Delphine Placidi appelle « la diplomatie multiple générée par la démultiplication et la différenciation des acteurs<sup>23</sup> ». Ils sont plus actifs du côté chinois et sont appuyés par une diplomatie active de leur gouvernement.

En effet, la présence des entreprises chinoises au Cameroun est en partie liée à une décision politique à tel point qu'il est difficile de tracer une

---

20. Entretien avec un responsable du Bureau Chine au ministère des Relations extérieures du Cameroun le 6 août 2021.

21. S. Michel et M. Beuret, *La Chinafrique. Pékin à la conquête de continent noir*, Paris, Grasset, 2007, p. 58.

22. P.-A. Braud, « La Chine en Afrique : anatomie d'une nouvelle stratégie chinoise », in *Analysis* n° 0, octobre 2005, disponible sur : [www.iss.europa.eu](http://www.iss.europa.eu).

23. D. Placidi, « La transformation des pratiques diplomatiques nationales », in B. Badie et G. Devin (dir.), *Le multilatéralisme. Nouvelles formes de l'action internationale*, Paris, La découverte, 2007, p. 103.

frontière étanche entre les entreprises publiques et privées, comme l'illustre la polémique autour de Huawei<sup>24</sup>. En 1995, le président Jiang Zemin a exhorté les grandes entreprises chinoises publiques à sortir des frontières pour devenir des acteurs mondiaux. Les autorités chinoises encouragent leurs entreprises publiques et privées à créer des sociétés mixtes, allouent des subventions aux petites et moyennes entreprises pour qu'elles s'implantent en Afrique et leur accordent des prêts à taux préférentiel et des crédits acheteurs à l'exportation<sup>25</sup>.

De ce fait, les entreprises privées chinoises interviennent au Cameroun dans les travaux publics, commercialisent les médicaments de la médecine traditionnelle chinoise, explorent et exploitent les ressources forestières et minières. Dans le domaine des télécommunications, la société Huawei Technology conduit les opérations de pose de la fibre optique et offre ses prestations aux opérateurs privés. Le contrat commercial de la construction de cette autoroute des télécommunications, connue aussi sous l'appellation de Backbone, a été signé en 2009 entre l'État du Cameroun et la RPC, à travers le financement de Exim Bank. Dans le secteur minier, on peut citer Gipo Mining, Danshang Ming, Sinosteel Cam, très actives dans la région orientale du pays.

Par ailleurs, le gouvernement chinois se préoccupe de plus en plus de la sécurité de ses ressortissants au Cameroun, et notamment ceux qui courent le plus de risques : les commerçants. Lors de la visite du président chinois en 2007, ses compatriotes ont sollicité une audience pour se plaindre des agressions, de la pression fiscale et de descentes de police musclées. Cette démarche des commerçants a porté ses fruits car, deux semaines plus tard, en face du magasin du président de leur communauté à la « Douche municipale » un quartier à Douala, un poste de police a été installé.

## **Des gagnants camerounais : un pacte d'élites**

Bien que la relation entre la Chine et le Cameroun soit asymétrique, certains acteurs camerounais tirent tout de même des bénéfices de certains partenariats. L'État camerounais, des étudiants et des universités sont les premiers concernés.

---

24. « Les liens supposés de Huawei avec l'État chinois font débat », *Les Échos*, disponible sur : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr).

25. J. Jolly, *op. cit.*, p. 95.

## ***L'État camerounais : le renforcement des capacités dans des secteurs régaliens***

Les interventions chinoises concernent de nombreux secteurs étatiques (sécurité, santé, éducation, finances publiques, infrastructures publiques, etc.). Ne pouvant prétendre à l'exhaustivité, ce chapitre ne mentionne que quelques-uns des secteurs publics bénéficiant des retombées positives et visibles de la coopération sino-camerounaise.

### **Le secteur de la sécurité**

Les relations sino-camerounaises contribuent au renforcement des capacités sécuritaires étatiques à travers des accords, des crédits, des formations et la pratique des exercices militaires conjoints.

Le Cameroun et la Chine sont liés par un accord en matière de formation militaire et les visites renforcent cette coopération. Ainsi, en juin 2001, une importante délégation militaire chinoise a visité le Cameroun, sous la conduite du général d'armée Wu Quanxu, chef d'État-major général adjoint de l'Armée Populaire de Libération de Chine, afin de promouvoir la coopération entre les deux armées. En février 2006, deux protocoles d'accord d'assistance technique chinoise ont été signés entre le ministère de la Défense et l'ambassadeur de Chine au Cameroun Wang Sifa. Il a également procédé à une remise de dons d'équipements militaires chinois aux forces nationales de défense. Le premier protocole d'accord portait sur le suivi de l'entretien des matériels du chantier naval de Douala, tandis que le second protocole portait sur le suivi de l'entretien de véhicules militaires offerts sous forme de don par la Chine. À cet effet, en dehors de l'entretien des véhicules militaires, les techniciens chinois devaient assurer un transfert de technologie à travers la formation des personnels militaires des armées et de la gendarmerie<sup>26</sup>.

En 2011, P. Biya a envoyé une mission de « prospection de haut niveau » en Chine, sous la conduite du ministre de la Défense et d'experts en armement. La Chine a ouvert une ligne de crédit de 200 milliards de FCFA (environ 357 millions de dollars) auprès de l'Exim Bank au bénéfice du Cameroun. Le contrat, paraphé en 2011 par le ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (Minapat), prévoyait que la société chinoise Polytechnologies fournisse des équipements militaires en fonction des demandes du ministère de la Défense. Sur cette ligne de crédit, le Cameroun a déjà acquis, entre autres, de l'artillerie sol-air, des engins blindés, deux patrouilleurs de 60 mètres pour la surveillance des côtes maritimes, divers types de matériels pour la gendarmerie nationale, et quatre hélicoptères de combat. D'autre part, en

---

26. C.P. Belomo, « L'ordre et la sécurité publics dans la construction de l'État au Cameroun », Thèse de doctorat en science politique, IEP de Bordeaux, Université Montesquieu Bordeaux IV, 2007, p. 130.

novembre 2012, les autorités chinoises ont remis un avion à usage commercial (*M.A 60*) à l'armée camerounaise et elles ont nommé le premier attaché de défense à leur ambassade à Yaoundé en 2013. En septembre 2014, à la suite de l'accord de 2,5 milliards de FCFA (environ 4,5 millions de dollars) signé entre le ministre camerounais de la Défense et l'ambassadeur chinois au Cameroun, la Chine a également remis un don de matériel à l'armée camerounaise pour la lutte contre le terrorisme et la piraterie maritime dans le golfe de Guinée<sup>27</sup>. En outre, une trentaine de bourses est offerte aux officiers camerounais chaque année pour étudier en Chine.

La coopération militaire entre Pékin et Yaoundé s'est également étendue à des questions multilatérales, notamment la sécurité maritime dans le golfe de Guinée. L'intérêt de la Chine pour le golfe de Guinée vient en grande partie des navires de pêche chinois qui y opèrent, dont certains ont été victimes de la piraterie croissante dans le Golfe<sup>28</sup>. Depuis lors, la marine chinoise coopère activement avec la marine camerounaise en matière de sécurité maritime, notamment en menant des exercices conjoints, et la fourniture d'équipements navals se développe<sup>29</sup>. Par ailleurs, la Chine a également fourni une assistance en matière de sécurité au Cameroun par l'intermédiaire d'organismes régionaux, notamment en fournissant pour 25 millions de dollars d'équipements militaires à une plateforme logistique de l'Union africaine dans le pays.

### **Les infrastructures**

La présence chinoise au Cameroun est associée à la réalisation des grands ouvrages tels que le palais des Congrès de Yaoundé, le barrage hydroélectrique de Lagdo, le port de Kribi, etc.<sup>30</sup>. À partir de 2012, le gouvernement camerounais s'est engagé dans la construction d'infrastructures publiques dites structurantes avec l'appui de la Chine. Parmi les chantiers les plus visibles et peut-être les plus utiles, on peut notamment mentionner :

- Le projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et de ses environs à partir du fleuve Sanaga (PAEPYS). Conçu pour produire 300 000 mètres cubes par jour, ce projet doit résoudre le problème de l'insuffisance de l'approvisionnement en eau potable de la capitale. Les travaux de Sinomach sont en cours depuis janvier 2017 et cette société chinoise a procédé à l'aménagement de 145 forages d'eau potable à motricité humaine ;

27. C.P. Belomo, *op. cit.*, p. 637.

28. « La Chine au Cameroun : évolution de la coopération politique et militaire », Observatoire Français Nouvelles Routes de la Soie, disponible sur : [observatoirefr.com](http://observatoirefr.com).

29. « Cameroon Navys Floating Dock in Action », *Defence Web*, disponible sur : [www.defenceweb.co](http://www.defenceweb.co).

30. Pour plus de détails sur les infrastructures construites par des sociétés chinoises au Cameroun, lire par exemple J. Tedié, *Coopération Chine-Afrique. Impact sur les infrastructures du Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 2014.

- Le développement de l'hydroélectricité. Afin de réduire le déficit énergétique tout en décarbonant l'économie du Cameroun, des entreprises chinoises bâtissent des barrages (le barrage de Memve'ele par Sinohydro, le barrage de Mekin par la China National Electric Engineering Corporation, etc.) ;
- L'extension des infrastructures de transport. Face à la saturation du port de Douala et du réseau routier, le gouvernement a confié la création d'un nouveau port en eau profonde à Kribi à la China Harbour Engineering Company et a obtenu des financements chinois pour l'amélioration du réseau routier. L'autoroute Yaoundé-Douala est en cours de construction par la société chinoise China First Highway Engineering et l'autoroute Kribi-Lolabé par China Harbour Engineering Company<sup>31</sup>. C'est encore très probablement la Chine qui devrait construire la boucle autoroutière Douala–Yaoundé–Bafoussam-Douala d'environ 800 km, dont le financement est en cours de négociation pour relier les principaux pôles économiques du pays<sup>32</sup>.

Les compagnies chinoises ont construit plusieurs stades au Cameroun illustrant la fameuse « diplomatie des stades »<sup>33</sup>. Les sociétés chinoises interviennent aussi dans le domaine des infrastructures de communication. La société Huawei Technology offre ses prestations aux opérateurs privés, construit un réseau à câbles de fibre optique sur 3 200 km sur l'ensemble du pays et équipe un data center<sup>34</sup>. En 2015, ZTE a signé avec le ministère des Postes et Télécommunications, un contrat de 50 millions de dollars pour un projet de e-Post, destiné à la modernisation de ce secteur, projet qui est mis en œuvre par la filiale camerounaise de ZTE créée en 2016<sup>35</sup>.

### **Le secteur de la santé**

Les ressources médicales du Cameroun étant insuffisantes par rapport aux besoins de la population<sup>36</sup>, la coopération sanitaire sino-camerounaise constitue un appui apprécié. La médecine chinoise exerce une réelle influence au Cameroun, principalement sa médecine traditionnelle. Elle est d'autant appréciée et considérée comme bénéfique pour le pays qu'elle demande peu d'infrastructures et à moindre coût. En effet, après plus de cinquante ans, les médecins chinois ont contribué énormément à améliorer l'offre de soins au Cameroun grâce à la création des hôpitaux et centres de soins privés, le déploiement de spécialistes, la formation des Camerounais et surtout l'octroi d'appareils médicaux qui ont enrichi le plateau technique

31. « Autoroute Kribi-Lolabé : les dessous de l'attribution du marché à la chine », *Ecomatin.net*, juin 2020, disponible sur : [ecomatin.net](http://ecomatin.net).

32. « Autoroutes au Cameroun : une double voie vers l'émergence », *Jeune Afrique*, juillet 2018, disponible sur : [www.jeuneafrique.com](http://www.jeuneafrique.com).

33. Pour plus de détails sur ce point, lire par exemple, J. Tilouine, « La “diplomatie des stades”, la Chine étend son influence en Afrique », *Le Monde*, août 2021, disponible sur : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

34. Lebigdata, disponible sur : [www.lebigdata.fr/](http://www.lebigdata.fr/).

35. « ZTE ouvre une filiale au Cameroun, avec un capital de 480 millions de FCFA », Agence Ecofin, avril 2016, disponible sur : [www.agenceecofin.com](http://www.agenceecofin.com).

36. « Stratégie sectorielle de la santé 2016-2027 », ministère de la Santé, 2016.

des établissements de soins. En ce qui concerne les infrastructures médicales, nous pouvons citer :

- À Yaoundé : les centres de médecine chinoise au quartier Ngousso, Tsinga, Biyem-Assi et Médong, la Polyclinique médicale chinoise du quartier Ekounou, la Clinique de Chine du quartier Essos ;
- À Douala : l'hôpital chinois de Bonadibong et le cabinet médical chinois de Bonabéri.

Dans un contexte où les hôpitaux camerounais font face à d'importants problèmes de personnel qualifié et surtout de manque d'équipement, les missions médicales chinoises sont devenues très vite utiles, de par l'efficacité de leurs interventions et leur coût limité alors que la crise économique fait rage. En juin 2016, les experts chinois ont mené la campagne « l'Action Lumière » avec succès en effectuant 627 opérations de chirurgie gratuites aux Camerounais souffrant de cataracte<sup>37</sup>. De plus, les médicaments sont moins coûteux à l'instar des produits manufacturés chinois. La plupart des patients que nous avons interrogés à l'hôpital gynéco-obstétrique de Douala et de Yaoundé étaient globalement satisfaits des prestations de ces structures<sup>38</sup>. Il y a également le transfert du savoir-faire chinois au personnel médical camerounais. Les médecins chinois accordent une attention particulière aux malades sans discrimination aucune. Ceci représente une attitude inhabituelle dans le milieu sanitaire camerounais où la corruption, le manque d'attention aux patients et d'autres formes de comportements contraires à la déontologie médicale sont récurrents<sup>39</sup>. La discipline, l'assiduité, la disponibilité et la ponctualité des équipes chinoises sont également des atouts qu'apprécient les patients camerounais tout autant que ceux de Tanzanie, comme l'a constaté E. Hsu<sup>40</sup>.

Le gouvernement chinois distribue les médicaments dans les pharmacies des hôpitaux construits ainsi que ceux de Mbalmayo et de Guider et via la Chinese Pharmaceutical Cameroon. Cette société, agréée par le ministère de la Santé Publique, est notamment active dans la distribution d'un médicament destiné au traitement du paludisme fabriqué par Guilin Southern Pharmaceutical, un laboratoire chinois de la ville de Guilin.

Face à la pandémie de Covid-19, les autorités chinoises ont organisé plusieurs vidéoconférences sur la prévention et le contrôle de la Covid-19 pour partager sans réserve l'expérience chinoise avec des experts

37. République du Cameroun, dossier de presse. Visite du président de la République du Cameroun, S.E.M Paul Biya en Chine 22-23 mars 2018, p. 18, disponible sur : [www.prc.cm](http://www.prc.cm).

38. Entretiens avec 20 patients à l'hôpital de Yaoundé et également 20 patients de l'hôpital de Douala, respectivement le 10 et le 15 août 2021.

39. Wassouni, « La présence chinoise au Cameroun et son influence sur les pratiques de santé », *Revue de Sociologie, d'Anthropologie et de Psychologie*, n°2, Université Cheik Anta Diop, faculté des lettres et sciences humaines, 2010, p. 110, disponible sur : <https://bit.ly/2YciJKN>

40. E. Hsu, C. Alden, D. Large et R. Soares de Oliveira, « Medecine as Business », in C. Alden, D. Large et R. Soares de Oliveira (dir.), *China Returns to Africa A Rising Power and a Continent Embrace*, Londres, Hust, 2008

camerounais et ceux d'autres pays africains. La Chine a également fourni 200 000 doses du vaccin chinois, Sinopharm, qui ont été réceptionnées le 11 avril 2021 par le Premier ministre<sup>41</sup>. Elle a aussi permis au Cameroun de s'approvisionner en équipements de protection médicale chinoise. Des institutions et entreprises chinoises, notamment la Fondation de Jack Ma et la Fondation Alibaba, Huawei, ainsi que la communauté chinoise résidant au Cameroun, ont fourni diverses contributions au Cameroun pour lutter contre la pandémie.

### ***Les étudiants et universités***

Les Camerounais se forment de plus en plus en Chine. En 2016, plus de 300 d'entre eux sont partis en Chine pour prendre part aux diverses formations, et 77 lauréats camerounais de la bourse du gouvernement chinois ou de l'Institut Confucius, sont allés en Chine poursuivre leurs études. En 2018, environ 1700 Camerounais poursuivaient leurs études en Chine<sup>42</sup>. En 2016, à l'université de Yaoundé II, l'ambassadeur de Chine au Cameroun a récompensé les 50 meilleurs étudiants pour l'année académique 2015-2016, en octroyant à chacun une bourse d'un montant de 200 000 FCFA (356 dollars).

Certains acteurs non étatiques chinois participent également à la formation des étudiants camerounais. Ainsi, l'Institut universitaire de la Côte (IUC) et Huawei ont signé en 2018, une convention au campus de l'Institut à Douala qui vise à travers la Huawei ICT Academy à former les étudiants de l'IUC aux nouvelles technologies. Depuis 2000, Pékin a décidé d'intensifier sa coopération scientifique et universitaire avec les universités d'État du Cameroun. Ainsi, à l'université de Yaoundé I, la Chine a construit et équipé le laboratoire de micro-biologie<sup>43</sup>. Elle a activement encouragé l'ouverture, à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC), de l'Institut Confucius de l'université de Yaoundé II (inauguré en novembre 2007) ainsi que des annexes à Douala et Maroua. Jusqu'en 2017, plus de 13 000 apprenants camerounais ont été reçus pour apprendre la langue et la civilisation chinoises.

Sur le plan médical, la RPC assure la spécialisation de nombreux médecins camerounais selon les termes du protocole d'accord de 1975. En effet, la Chine octroie une dizaine de bourses par an à des étudiants camerounais en vue de leur formation médicale. Un vaste programme de formation en médecine est également mis en place au Cameroun dans le système universitaire auquel participent des enseignants et chercheurs chinois. Depuis 1991, le projet de recherche en microbiologie entre

41. « Le Cameroun reçoit ses premières doses de vaccin anti-covid », *VOA Afrique*, disponible sur : [www.voaafrique.com](http://www.voaafrique.com).

42. République du Cameroun, Dossier de presse. Visite du Président de la République du Cameroun, S.E.M Paul Biya en Chine 22-23 mars 2018, disponible sur : [www.prc.cm](http://www.prc.cm).

43. G. Gweth, *op. cit.*

l'université du Zhejiang et l'université de Yaoundé I, est en cours. Un protocole d'accord relatif à la formation, la recherche et la valorisation des plantes médicinales et des médecines traditionnelles camerounaises et chinoises, a été signé par le Cameroun en 2003. Les structures impliquées sont, pour le Cameroun, l'université de Yaoundé I et l'Institut de recherches médicinales et d'études des plantes médicinales et, pour la Chine, l'université du Zhejiang. Toutes ces initiatives chinoises en matière de formation contribuent à renforcer l'enseignement au Cameroun. Cependant, les relations sino-camerounaises engendrent également des perdants.

# Les dommages collatéraux du pacte entre élites : les perdants de la relation sino-camerounaises

Les principaux perdants des relations sino-camerounaises sont l'État camerounais, les industriels locaux, les commerçants importateurs et certaines communautés locales.

## L'État camerounais, victime de la diplomatie de la dette

La Chine, premier partenaire économique du Cameroun, est également son premier créancier, notamment depuis le lancement, dès 2012, de grands projets d'infrastructures dits structurants. Entre 2007 et 2017, le montant des financements chinois a atteint 3 282 milliards de FCFA (environ 5,9 millions de dollars) selon le Minepat, faisant de la Chine le premier bailleur de fonds du pays. Ce montant se répartit en 459 milliards de FCFA (810 000 dollars) de prêts concessionnels, 1 092 milliards de FCFA (environ 1,9 million de dollars) de prêts commerciaux, et 1 732 milliards de FCFA (3 millions de dollars) de prêts à taux préférentiel<sup>44</sup>. Des prêts préférentiels sont octroyés à un taux d'intérêt de 2 % sur une période de 20 ans, un différé d'amortissement de sept ans, ou de crédits-acheteurs – un montage financier qui se fait dans des délais relativement réduits avec moins de conditionnalités que les bailleurs traditionnels.<sup>45</sup> Le remboursement des prêts peut se faire en utilisant la méthode de contrepartie des ressources minières et sylvicoles<sup>46</sup>. De plus, les financements pour des infrastructures sont de l'aide liée. Ils sont accordés au profit d'entreprises chinoises et la plupart d'entre elles exécutent ces projets avec des équipements, du matériel et même de la main-d'œuvre importés de Chine<sup>47</sup>.

---

44. DG Trésor, *op. cit.*

45. Il s'avère qu'il existe tout de même des conditionnalités mais de nature différente de celle des bailleurs traditionnels.

46. WA. Mala et J. Mougou, « État des lieux et problématique des investissements chinois affectant l'utilisation des terres forestières au Cameroun », rapport d'étude, septembre 2015, p. 33.

47. J.-C. Berthélemy, « La présence de la Chine et l'efficacité de l'aide chinoise en Afrique », in R. Schiere, L. Ndikumana et P. Walkenhorst II (dir.), *La Chine et l'Afrique : un nouveau partenariat pour le développement ?*, Groupe de la Banque africaine de développement, 2011.

Tous ces financements participent à l'accroissement de l'endettement du Cameroun, « sans apporter des gages d'une rentabilité à terme<sup>48</sup> ». Ceci rend pertinent les avertissements de l'administration américaine contre la « diplomatie de la dette » des autorités chinoises et sa discrète incitation de certains gouvernements africains à renégocier leurs contrats avec la Chine<sup>49</sup>.

En effet, selon les statistiques publiées par la Banque africaine de développement dans son rapport 2021 sur les perspectives économiques de l'Afrique, le niveau de la dette publique du Cameroun est préoccupant. En tant que pays bénéficiaire de l'initiative pays pauvres très endettés, le Cameroun a réduit considérablement sa dette publique en 2006. Depuis lors, il s'est réendetté rapidement. L'encours de la dette publique est passé de 12 % du produit intérieur brut en 2007 à 45,8 % (environ deux tiers de la dette étant extérieure et un tiers intérieure) en septembre 2020 selon la Caisse autonome d'Amortissement, l'organisme en charge de la gestion de la dette publique<sup>50</sup>. Le Cameroun présente les caractéristiques d'un pays à haut risque de surendettement. La Chine détient à elle seule 61,3 % de la dette bilatérale du Cameroun, soit 27,4 % de sa dette totale<sup>51</sup>. Celle-ci se chiffrait à 10 164 milliards de FCFA (environ 18 millions de dollars) au 30 septembre 2020. Le surendettement réduit les marges de manœuvre gouvernementales de soutien à la reprise économique en 2021 et de réalisation des grands projets structurants envisagés dans sa nouvelle Stratégie nationale de développement 2020–2030. Fort de ce lourd endettement vis-à-vis de la Chine, le Cameroun apparaît sur la liste des pays « actuellement en situation de surendettement ou jugés à haut risque de surendettement », qui sont « fortement exposés aux prêts chinois<sup>52</sup> », selon l'institution financière panafricaine<sup>53</sup>.

En juillet 2019, pour desserrer l'étau des remboursements du Cameroun, l'Exim Bank a accepté de restructurer la dette camerounaise. Selon le ministère camerounais de l'Économie, la banque publique chinoise d'import-export a accepté de rééchelonner 70 % de la somme (intérêts non compris) que devrait lui rembourser le Cameroun sur la période allant de juillet 2019 à mars 2022<sup>54</sup>.

La relation commerciale entre le Cameroun et la Chine est également déséquilibrée en faveur de la seconde, comme le confirment l'annuaire

48. G. Amougou et RF. Bobo Bobo, « Ambition développementaliste, État stationnaire et extraversion au Cameroun de Paul Biya. Le projet de construction du port autonome de Kribi », *Politique Africaine*, vol. 2, n° 150, 2018, disponible sur : [www.cairn.info](http://www.cairn.info).

49. T. Vircoulon, « Comment la Chine alimente la dette africaine », *Le Temps*, 29 août 2021, disponible sur : [www.letemps.ch](http://www.letemps.ch).

50. « Investir au Cameroun », BAD, African Economic Outlook, 2021.

51. *Idem*.

52. Agence Coffin, « Les prêts chinois pour l'Afrique ont fortement augmenté, mais une grande partie "n'est pas transparente" (BAD) », 29 mars 2021, disponible sur : [www.agenceecofin.com](http://www.agenceecofin.com).

53. On trouve également dans cette catégorie Djibouti, l'Angola, la République du Congo, l'Éthiopie, le Kenya et la Zambie.

54. « Investir au Cameroun », BAD, *op. cit.*

statistique de la Chine de 2018 et 2020 ainsi que l'Institut national de la statistique du Cameroun de 2015 à 2019. L'examen des statistiques commerciales émises par les deux pays montre que la structure des échanges est très déséquilibrée au profit de la Chine. Bien que le volume des échanges commerciaux évolue en dents de scie, le solde de la balance commerciale reste déficitaire au détriment du Cameroun.

**Tableau 1 : quantités en tonnes et valeurs en millions de FCFA**

Années	2015		2016		2017		2018		2019	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Chine										
Importation	1,342 966	694 421	762 112	620 962	643 490	517 904	736 474	628 727	823 350	621 890
Exportations	1,322 093	299 667	751 452	134 016	1 298 739	228 669	2 270 245	524 025	1,994 272	439 952
<b>Solde</b>		-394 754		-486 946		-289 235		-104 702		- 181 938

Source : Institut national de la statistique reprise par la Fiche de coopération commerciale Cameroun-Chine, ministère du Commerce, 20 juillet 2021

## Les entreprises et employés locaux face à la concurrence chinoise

Sur leur marché intérieur, les entreprises camerounaises subissent la forte concurrence des entreprises chinoises. Comme l'écrit fort justement J.-R. Chaponnière :

« La Chine et l'Afrique jouent rarement dans la même catégorie industrielle et, lorsque cela est le cas, les conséquences peuvent être désastreuses pour l'industrie africaine. Ainsi, au Nigeria, au Cameroun, au Kenya et en Afrique du Sud, les importations chinoises ont précipité la faillite de nombreuses entreprises de textile habillement et Pékin a réagi en adoptant des mesures de restriction volontaire des exportations.<sup>55</sup> »

Concernant l'entreprise textile CICAM qui est une société camerounaise spécialisée dans la fabrique des tissus pagnes en coton et des pagnes événementiels, son directeur affirme qu'« en cinq ans, l'entreprise a dû licencier un millier de salariés locaux. Le textile chinois arrive sur le marché à des prix qui sont tout à fait impossibles à tenir pour nous. On considère encore détenir entre 10 et 15 % de parts de marché contre 50 à

55. J.-R. Chaponnière, « L'empreinte chinoise », *Revue d'économie financière*, vol. 4, n° 116, 2014, p. 98, disponible sur : [www.aef.asso.fr](http://www.aef.asso.fr).

60 % il y a encore cinq ans. Si rien ne change, la CICAM va disparaître.<sup>56</sup> » Les entreprises chinoises imitent des produits locaux à travers les contrefaçons des tissus de cette société. Comme en Côte d'Ivoire et au Lesotho, les « pagnes africains chinois », copies illégales de modèles locaux fabriqués en Chine, ont envahi les marchés, à des prix imbattables<sup>57</sup>. De plus, l'artisanat minier camerounais, qui est massivement informel, est de plus en plus concurrencé par de modestes entreprises minières chinoises qui pratiquent l'exploitation semi-mécanisée.

Les entreprises camerounaises n'ont qu'un accès très limité aux activités de sous-traitance dans le cadre des grands chantiers chinois. Elles sont impliquées dans la réalisation des ouvrages d'infrastructures, mais uniquement pour le contrôle de la qualité des matériaux utilisés et la surveillance du déroulement des opérations sur le terrain. Loin de bénéficier de marchés de sous-traitance, les entreprises locales ne tirent aucun avantage de l'afflux des entreprises chinoises qu'elles ressentent plutôt comme une concurrence déloyale<sup>58</sup>.

De ce fait, le transfert de compétences par des entreprises chinoises est très faible compte tenu des positions offertes aux travailleurs locaux dans ces entreprises<sup>59</sup>. Que ce soit dans le domaine du génie civil, de l'informatique ou de l'électronique, les sociétés chinoises font toujours venir de Chine des ingénieurs pour exécuter les tâches qui demandent une certaine technicité<sup>60</sup>. La maintenance du Palais des Congrès et des Sports de Yaoundé, par exemple, continue d'être assurée par des techniciens chinois depuis sa construction (2004-2008).

L'impact sur le marché local du travail est mitigé. Les entreprises chinoises recrutent une importante main-d'œuvre locale. Cependant, ces travailleurs locaux sont absents des fonctions d'encadrement et parfois les travailleurs déclarés par les sociétés chinoises sont plus nombreux que les travailleurs réels, notamment dans le secteur forestier<sup>61</sup>. Les conditions de travail sont également mauvaises : les employés sont victimes de non-respect du Code du travail, leurs droits sociaux sont rarement reconnus (sous-payés, non-reconnaissance des syndicats, licenciements abusifs, etc.). Les entreprises chinoises ne pratiquent quasiment pas la responsabilité sociale, notamment dans les secteurs minier et forestier où elle tend à devenir la norme. Les mauvaises conditions de travail donnent lieu à des conflits du travail, voire des violences. Ainsi le 10 juin 2021 à Kana, dans

---

56. Cité par G. Gweth, « 70 chroniques de guerre économique : 7 ans de veille et d'intelligence stratégique en Afrique », 2015.

57. S. Michel et M. Beuret, *op. cit.*

58. WA. Mala et J. Mougou, « Projet gouvernance forestière Chine-Afrique. État des lieux et problématique des investissements chinois affectant l'utilisation des terres forestières au Cameroun », Rapport d'étude diagnostique, 2015.

59. C. Filoni, « La politique des prêts chinoise en Afrique subsaharienne », CADTM, janvier 2020, disponible sur : [www.cadtm.org](http://www.cadtm.org).

60. J. Tedié, *op. cit.* p. 146.

61. WA. Mala et J. Mougou, *op. cit.*

l'arrondissement de Ketta (région de l'Est), le responsable de la China Mining, société d'exploitation minière, a tiré à bout portant sur l'un de ses anciens employés, M. Boutil Rostand<sup>62</sup>.

## Des groupes sociaux spécifiques

Certains segments de la population camerounaise souffrent des activités minières des entreprises chinoises et de la concurrence commerciale.

### ***Les communautés des zones minières***

L'entrée des Chinois dans le secteur minier se traduit par de nombreuses externalités négatives pour les communautés locales et cristallise le ressentiment populaire dans les régions minières. En effet, l'exploitation industrielle de l'or dans l'est du pays provoque de fortes tensions entre populations locales et exploitants chinois, accusés d'assassinats, d'accaparement des terres et de corruption. Les activités minières chinoises sont souvent dénoncées par des organisations de la société civile.

Ainsi, selon Justin Chekoua<sup>63</sup>, chef de projet mines-environnement-santé et société de l'association Forêts et développement rural (FODER) :

« Après l'exploitation, les Chinois s'en vont, laissant le sol remué, ce qui donne lieu à de grands trous béants qui forment des lacs lorsqu'il pleut ». Sont dénoncées « l'absence d'étude d'impact environnemental et la non-réhabilitation des sites miniers tels que le cahier de charge l'exige et qui serait responsable des noyades et pertes en vie humaine dans de nombreuses localités où sévit l'exploitation minière artisanale dite semi-mécanisée »<sup>64</sup>.

À Bétaré-Oya par exemple où les entreprises chinoises se consacrent à l'exploitation de l'or, le maire de cette commune Adamou Iya Justin, déclare :

« Nous sommes débordés par la situation. Les sites miniers exploités par les Chinois sont laissés à découvert, ce qui entraîne de nombreux accidents. À peine une semaine passe-t-elle sans que nous enregistrons des accidents mortels.<sup>65</sup> »

Entre 2012 et 2015, selon l'association FODER, plus de 250 excavations ont été abandonnées. De surcroît, entre 2015 et 2018, plus de 100 personnes sont mortes dans ces trous à cause des glissements de terrain<sup>66</sup>.

62. « Exploitation minière : un chinois tire à bout portant sur un des ex-employés camerounais », *ActuCameroon*, disponible sur : [actucameroon.com](http://actucameroon.com).

63. Cité par B. Djouokep, *Ressources* N°2, mai 2016., p. 19.

64. B. Djouokep, *op. cit.*, p. 19.

65. « Cameroun, Exploitation minière artisanale : Lancement du premier dialogue public pour la politique nationale », *Actucameroun.com*, mai 2017, disponible sur : [actucameroon.com](http://actucameroon.com).

66. C. Filoni, *op. cit.*

En 2014, selon la Déléguée de l'administration des Mines du département du Lom et Djerem dans l'est du Cameroun, cinq entreprises minières chinoises (Gipo Mining, Ging Ma SA, D'or de lion, Danshang Ming et Fuhai Ming), qui ne disposaient d'aucune autorisation préalable des pouvoirs publics camerounais, se livraient à l'exploitation de l'or sans respect des délimitations spatiales en débordant des parcelles octroyées et dûment matérialisées<sup>67</sup>. Selon Moïse Malla Noah, délégué de l'Industrie et des Mines de la région de l'Est, « l'exploitation minière artisanale est assaillie par des conflits d'intérêts. Les communautés locales se plaignent que leurs terres ont été prises sans leur consentement<sup>68</sup> ».

Cette situation conduit parfois à des réactions des autorités et des frictions entre exploitants miniers locaux et chinois dans la région de l'Est. Ainsi, en avril 2018, quatre entreprises minières ont été interdites d'exploitation dans l'est du Cameroun, dont la société chinoise Lu et Lang, bien implantée dans la région. En 2017, toujours dans la localité de Bétaré Oya, une dispute a éclaté entre un Chinois et un artisan minier camerounais, conduisant à l'assassinat du mineur camerounais par son confrère asiatique. Cette circonstance a engendré le lynchage de l'exploitant chinois, brûlé vif par la population, en représailles. La population locale s'opposait, depuis plusieurs mois, aux chantiers des ressortissants chinois sur son site minier sans indemnisation préalable. Au mois de juin 2021, un ressortissant chinois a tiré sur un travailleur camerounais alors que ce dernier réclamait son salaire. Un acteur politique camerounais (le président de l'Alliance patriotique et républicaine du Cameroun, Célestin Djamen) a immédiatement lancé un appel à l'expulsion des Chinois<sup>69</sup>.

Les impacts environnementaux des activités minières chinoises pénalisent directement les communautés locales. La déforestation et la réduction de la biodiversité diminuent les moyens de subsistance des populations locales et certaines ethnies autochtones comme les Pygmées<sup>70</sup>. Toujours à Bétaré-Oya, la forte anthropisation induite par l'exploitation de l'or a entraîné un recul de la forêt comme le décrit AA. Koa :

« Le paysage autrefois marqué par la forêt-galerie se caractérise graduellement par une végétation herbacée marquant l'extension et la progression de la savane. Ainsi, sur l'ensemble de la commune, entre 2005 et 2017, la savane va passer de 36 % en 1976

67. « Cinq entreprises clandestines démasquées dans les champs miniers de l'Est-Cameroun », mars 2014, disponible sur : [www.investiraucameroun.com](http://www.investiraucameroun.com).

68. M. Tchindjang, P. Mbevo Fendoung U. Haman, E. Voundi, IC. NJjournessi Petchou et F. Saha, « Mines contre forêts et conservation au Cameroun : enjeux de l'évaluation environnementale du secteur minier pour le développement durable au Cameroun », *Working paper*, 2017, p. 38. disponible sur : [www.siffee.org](http://www.siffee.org).

69. Cameroun : Appel à l'expulsion des Chinois, « Après 600 ans d'esclavage par les leucodermes, nous n'accepterons pas l'esclavage des citrons jaunes », disponible sur : [envahis.com](http://envahis.com).

70. S. Mokam, B. Aurelie et M.C. Tsikam, « Impact de l'exploitation artisanale de l'or sur les populations de Kambélé, région de l'Est Cameroun », disponible sur : [ucac-icy.net](http://ucac-icy.net).

à presque 55 % de la surface de la commune en 2017. Bien plus, la forêt dense et la mosaïque forêt-savane ont régressé passant respectivement de 31 % et 28 % à 22 % et 18 % entre les deux dates, l'exploitation minière représentant près de 90 % de cette dynamique.<sup>71</sup> »

La dégradation environnementale liée à la pollution des eaux et des terres agricoles, du fait de l'exploitation minière, pose également un problème majeur de santé publique et est un facteur sérieux de paupérisation de la population. Nonobstant ces effets de l'exploitation minière sur la population locale, celle-ci est rarement informée ou consultée avant les activités minières chinoises. Ce type de procédés peu démocratiques discrédite non seulement l'élite politique locale, mais rend également difficile l'adhésion des communautés, directement ou indirectement affectées, à des projets promus par la Chine<sup>72</sup>.

Par ailleurs sur le plan social, les activités minières chinoises qui conduisent à l'expansion de l'exploitation artisanale à petite échelle dans les localités de Bétaré-Oya, de Ngoura, de Kambélé et de Mobilong, ont un effet de déscolarisation sur les jeunes. Plusieurs d'entre eux, encouragés par leurs parents, délaissent l'école pour travailler dans les chantiers miniers<sup>73</sup>. Il en résulte une baisse du taux d'alphabétisation dans la région qui se situe parmi les régions les moins scolarisées du Cameroun malgré l'interdiction préfectorale de 2012, stipulant que « les enfants d'âge scolaire ne devraient pas se retrouver dans les chantiers miniers<sup>74</sup> ».

De plus, les communautés impactées par les projets d'infrastructures sont confrontées aux problèmes d'indemnisation et de relocalisation des populations, comme le révèle un rapport d'étude sur les investissements chinois au Cameroun<sup>75</sup>. Après l'achat d'Hevecam par la société chinoise Sinochem en 2009, cette société n'a pas dédommagé financièrement et matériellement les communautés locales lors de l'extension des plantations d'Hevecam. De même, pour les travaux de l'autoroute Yaoundé – Douala, les populations riveraines n'ont été indemnisées que sur les dix premiers kilomètres. Ces manquements sont non seulement source de conflits avec les communautés mais retardent également l'évolution des travaux<sup>76</sup>.

---

71. AA. Koa, « Quand la Chine pénètre en brousse, géopolitique locale des investissements à capitaux chinois affectant les terres forestières au Cameroun », *Enjeux*, n°54, 2021, p. 149.

72. O. Mbabia, p. 84.

73. S. Ajahoun Sonkeng, « La Chine dans l'exploitation minière au Cameroun », mémoire de Master en science politique, université de Dschang, 2021, p. 130.

74. DS. Nguépjouo et E. Manyacka, « Exploitation minière artisanale dans la province de l'Est : cas du département de la Bouba et Ngoko, états des lieux : constats, analyses et recommandations, CED », 2008, disponible sur : [www.cedcameroun.org](http://www.cedcameroun.org).

75. WA. Mala, J. Mougou, « État des lieux et problématique des investissements chinois affectant l'utilisation des terres forestières au Cameroun », rapport d'étude diagnostic, octobre 2015, disponible sur : [www.researchgate.net](http://www.researchgate.net).

76. WA. Mala, J. Mougou, *op. cit.*, p. 74.

## **Les commerçants**

Les importations chinoises au Cameroun portent sur des produits de consommation. Les commerçants camerounais, qui s'approvisionnaient en Chine, sont maintenant concurrencés sur leur marché par leurs homologues chinois installés au Cameroun, qui ont un accès direct aux usines chinoises. En plus d'être des fournisseurs, des Chinois sont distributeurs et détaillants de leurs produits sur les marchés camerounais. La diffusion de leurs produits à très faible coût de production constitue une entrave à l'émergence des petits détaillants locaux, puis au développement des petites industries camerounaises. Ces importations de produits chinois ne sont pas sans conséquences négatives pour les producteurs locaux dans le domaine de l'alimentation et des activités artisanales où des petites entreprises disparaissent. Ceci engendre une difficile cohabitation entre les deux parties et les plaintes de syndicats camerounais face à ce qu'ils appellent la « concurrence déloyale chinoise<sup>77</sup> ». Des commerçants locaux sont désormais opposés à la présence des Chinois sur le marché camerounais qu'ils qualifient d'invasion et de concurrence déloyale.

## **Les pêcheurs**

Le développement de la pêche industrielle chinoise illicite nuit aux communautés de pêcheurs camerounais. En décembre 2009, des bateaux de pêche chinois ont été arraisonnés au large des côtes camerounaises pour pêche illicite. En mai 2015, quatre chalutiers chinois avaient été interceptés à Limbe, sans aucune licence de pêche. Un an après, en juin 2016, un autre navire chinois avait été arraisonné, toujours dans la région du Sud-Ouest<sup>78</sup>. Ces pratiques illégales mettent définitivement en péril les moyens de subsistance des communautés de pêcheurs<sup>79</sup>. C'est la raison pour laquelle le ministère de l'Élevage des Pêches et Industries Animales a signé un accord de coopération avec le ministère de la Défense en décembre 2013. L'objet de cet accord est de mettre en commun les ressources des deux ministères, en particulier pour les activités de suivi, de contrôle et de surveillance.

---

77. *Ibid.*

78. « Poissons et produits de mer : Main basse des étrangers sur la pêche artisanale. Les Nigériens, Ghanéens, Béninois, Maliens sont ceux qui contrôlent cette activité en hausse au Cameroun », *Ecomatin*, disponible sur : [ecomatin.net](http://ecomatin.net).

79. P. Germa, « Pêche illégale : enjeux et solutions », ID4D, disponible sur : [ideas4development.org](http://ideas4development.org).

# Conclusion

Depuis l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et le Cameroun en 1971, les relations sino-camerounaises se sont considérablement développées et diversifiées. Ceci aboutit à l'émergence de « meilleurs gagnants », de gagnants et de « meilleurs perdants » et démontre que les relations sino-camerounaises sont asymétriques, laissant la part du lion aux acteurs chinois. Par ses multiples interventions au Cameroun, l'État chinois atteint ses objectifs de politique extérieure, à savoir :

« Sécuriser l'approvisionnement de son économie en produits énergétiques et alimentaires ainsi qu'en matières premières ; mais aussi favoriser la construction de nouvelles coalitions diplomatiques susceptibles d'appuyer ses intérêts... et d'affaiblir les États-Unis.<sup>80</sup> »

Vantées comme « gagnant-gagnant » par la Chine, les relations sino-camerounaises se révèlent dans une certaine mesure « gagnant-perdant » en fonction des acteurs. Une analyse détaillée montre aussi que certains acteurs comme l'État camerounais peuvent être à la fois gagnants et perdants dans ce système de relations. L'État camerounais bénéficie des largesses de Pékin qui lui confèrent une « apparence d'émergence » mais au prix d'un fort endettement qui risque de poser problème rapidement. Cette situation s'explique par le fait que la plupart des acteurs chinois, y compris privés, bénéficient des ressources et stratégies déployées par l'État chinois tandis qu'une stratégie d'ensemble orchestrée et impulsée par l'État fait défaut au Cameroun.

De ce fait, les relations sino-camerounaises ne peuvent être véritablement « gagnant-gagnant » qu'à deux conditions. Les acteurs camerounais, et surtout l'État, doivent avoir des objectifs clairs et précis ; et l'État camerounais doit prendre en compte les intérêts d'autres acteurs nationaux (commerçants, industriels, pêcheurs, communautés forestières, etc.) qui sont très souvent hors du système décisionnel. Il est frappant de voir que les critiques du partenariat sino-camerounais émanent de couches sociales défavorisées (petits commerçants, pêcheurs, etc.) et non des élites qui sont en bonne position pour profiter des retombées du partenariat. De là à voir dans ce partenariat un pacte d'élites il n'y a qu'un pas qui prend à contre-pieds le discours officiel chinois d'un partenariat orienté vers les besoins du peuple. En définitive,

« La balle est dans le camp des États africains, à qui incombe le devoir de défendre et faire prévaloir leurs intérêts légitimes, afin que le slogan de la diplomatie chinoise “coopération gagnant-gagnant” soit avantageuse pour les deux parties.<sup>81</sup> »

---

80. J.-P. Cabestan, *op. cit.*, p. 36.

81. M. Tshiyembe.





27 rue de la Procession 75740 Paris cedex 15 – France

---

[Ifri.org](http://Ifri.org)